



## Recours contre saisie chez un hébergeur

Par **Lena3007**, le **05/08/2016** à **20:46**

Bonjour à tous.

Actuellement hébergée à titre gratuit chez mon père, je dois 340€ aux huissiers car j'ai laissé traîner les choses. Je ne peux payer cette somme avant la fin de ce mois. Ceux-ci m'ont envoyé un "mail de menace" me disant que si la totalité de la somme n'est pas réglée avant jeudi prochain (nous sommes vendredi), ils interviendront à mon domicile (qui ne l'est pas, d'ailleurs).

La totalité des biens (à part des meubles de rangements et un ordinateur) appartiennent bien sûr à mon père.

Je sais que les huissiers peuvent entrer, même si je ne détiens pas le bail. Cependant, je sais qu'il y a un recours possible afin de protéger mon père, j'aimerais que quelqu'un m'en dise un peu plus à ce sujet.

Je vous remercie d'avance.

Léna.

Par **miyako**, le **05/08/2016** à **20:59**

Bonsoir,

Votre père doit vous faire une attestation d'hébergement à titre gratuit.

En principe avec ce document l'huissier fera un constat de carence envers le créancier .

Proposez lui un échéancier sur 3 mois ,là aussi vous devriez trouver un terrain d'entente.

Il peut néanmoins faire une saisie attribution sur votre compte en banque .

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **Lena3007**, le **05/08/2016** à **21:06**

Bonsoir et merci beaucoup pour votre réponse.

Nous avons convenu d'un échéancier auparavant, que je n'ai pas respecté car très tête en l'air.

Pensez-vous qu'ils peuvent tout de même accepter que je leur donne la somme intégrale à la

fin du mois, appuyée par une espèce de "reconnaissance de dette" écrite ?

Léna

Par **miyako**, le **07/08/2016** à **23:38**

Bonsoir,

Cela dépend,de l'huissier et du créancier .

Si l'huissier n'a rien à saisir ,il demandera au créancier de s'arranger à l'amiable avec vous.Mais cette fois ci n'oubliez pas de payer votre dette,car l'huissier risque de vous facturer des honoraires et la saisie sur compte bancaire engendre des frais de banque de 100€ dans certaines banques.

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **Lena3007**, le **08/08/2016** à **00:08**

Merci, beaucoup.

Bonne soirée à vous !